

Dossier de presse
Space 2016 - 13 septembre 2016

L'actualité de la filière Bio du Grand Ouest

L'actualité des co-exposants :

- **Pôle Conversion Bretagne** : les partenaires du passage vers la Bio se réunissent pour faciliter les conversions - **Signature d'une charte d'engagement**
Mercredi 14 septembre • 11 h • Centre de presse du SPACE
Communiqué de presse du réseau GAB-FRAB et de la Chambre régionale d'agriculture
- Communiqué de presse de la **Chambre régionale d'agriculture de Bretagne**
- Communiqué de presse du **réseau GAB-FRAB**, le réseau des producteurs Bio de Bretagne
- Communiqué de presse de **BVB (Bretagne Viande Bio)** : valoriser la production bretonne dans un souci de proximité
- Communiqué de presse de **Bureau Véritas Certification**, organisme de certification
- Communiqué de presse de **Certipaq Bio**, organisme de certification
- Communiqué de presse de **Certis**, organisme de certification



LES PARTENAIRES DU PASSAGE VERS LA BIO SE RÉUNISSENT POUR FACILITER LES CONVERSIONS - SIGNATURE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT

Mercredi 14 septembre • 11 h • Centre de presse du SPACE

Pôle Conversion : Des partenaires s'engagent autour du développement de l'agriculture bio et des conversions vers l'AB

Dans le cadre de la mise en place d'un Pôle Conversion en Bretagne, une vingtaine d'acteurs de l'agriculture bretonne se réuniront, **MERCREDI 14 SEPTEMBRE, À 11 H, AU SPACE**, afin de signer une charte visant le développement de l'agriculture biologique et les conversions vers la bio. Ce réseau de partenaires, riche de sa diversité, rassemble des acteurs de l'accompagnement technique, économique, du secteur bancaire, ainsi que les acteurs des filières et les partenaires institutionnels. Ils souhaitent à travers cette charte mieux échanger pour analyser l'information sur le développement de l'agriculture biologique et l'accompagnement des conversions.

Et concrètement pour les producteurs et acteurs de la filière ?

Parallèlement à la signature de cette charte, un portail internet sera opérationnel très prochainement. Accessible à tous et dédié à la conversion, les utilisateurs trouveront un premier niveau d'information sur les dispositifs d'aides, les grandes étapes d'une conversion réussie, les structures d'accompagnement et les formations et événements programmés.

Ce site s'adresse aux agriculteurs avec un projet de conversion, et aux conseillers et techniciens non spécialisés en bio qui interviennent ponctuellement auprès de producteurs ou de jeunes en réflexion sur un passage en bio.

Les ambitions partagées par le réseau des partenaires

- Développer l'agriculture biologique en Bretagne, une volonté partagée
- Anticiper, pour des conversions réussies
- Inciter les agriculteurs envisageant une conversion à se faire accompagner, comme gage de réussite
- Permettre la pluralité des projets de conversion.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA BIO EN BRETAGNE

- **2308** fermes bio
- **6,7%** des fermes bretonnes
- **310** nouvelles fermes depuis le 1^{er} janvier 2016
- **18%** des installations aidées étaient en bio en 2015

CONTACTS

CHEFS DE PROJET

Louise LE MOING - 02 99 77 32 34
l.lemoing@agrobio-bretagne.org

Anne AUDOIN - 02 23 48 27 80
anne.audoin@bretagne.chambagri.fr

PRESSE

Antoine BESNARD, FRAB - 02 99 77 36 77
a.besnard@agrobio-bretagne.org

Emmanuelle TADIER, Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine - 06 79 65 85 95
emmanuelle.tadier@ille-et-vilaine.chambagri.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE – STAND BIO GRAND OUEST - SPACE 2016

Mobilisées pour le développement de l'agriculture biologique, les Chambres d'Agriculture de Bretagne sont cette année encore présentes sur le pôle bio du SPACE.

Soucieuse de faciliter la conversion des exploitations agricoles, d'accompagner les agriculteurs en bio, et de mieux structurer les filières pour répondre aux différents marchés et de veiller à l'adéquation entre l'offre et la demande, c'est en toute logique qu'elles adhèrent et sont actives au sein d'Initiative Bio Bretagne (IBB), lieu de mise en réseau des différents acteurs régionaux de la filière biologique.

Les Chambres d'Agriculture référentes sur l'axe « du développement de l'agriculture biologique » dans le programme ambition bio 2017 travaillent avec les différents acteurs de la filière biologique pour assurer la promotion de l'AB.

Objectifs

Les Chambres d'Agriculture ont pour mission de faire connaître et reconnaître l'agriculture biologique et ses techniques auprès d'un très large public : agriculteur bio, en conversion, en réflexion ou tout simplement intéressé pour connaître des techniques innovantes et performantes qui ont déjà fait leur preuve. Car l'agriculture biologique intéresse par son mode de production et ses techniques également adaptables à une mode de production conventionnel.

L'agriculture biologique est un mode de production exempt de produits chimiques de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Respectueuse du bien-être animal, des sols et de l'environnement, la production biologique suit des règles strictes établies dans un cahier des charges européen.

Par conséquent, quel que soit son projet, il est indispensable de ne pas brûler certaines étapes, de savoir se faire accompagner, échanger avec ses partenaires pour mesurer les impacts techniques, économiques, et sociaux de l'évolution de ses pratiques..

Outils et compétences à la disposition des agriculteurs

Différents accompagnements possibles :

- Des formations : exemple « Je m'interroge sur l'intérêt du bio en production laitière »
- Du conseil individuel éligible au Pass'bio¹, de l'expertise technique, du conseil stratégique,
- Des portes ouvertes, des réunions bouts de champs ou des salons et RDV Tech & Bio
- Des groupes d'échanges qu'ils soient bio ou mixte (bio/ conventionnels)

Des références technico-économiques issues :

¹ Mis en place par le Conseil régional en 2011, le pass'bio est un outil d'accompagnement pour préparer sa conversion et son suivi.

- Des stations expérimentales régionales et nationales travaillant sur le bio dont les résultats d'essais sont compilés et diffusés largement
- Des réseaux d'exploitations en élevage et en cultures faisant l'objet d'un suivi régulier

De nombreux outils accessibles gratuitement sur le site des Chambres dédiés à l'AB : www.capbio-bretagne.com

- Un guide de la conversion
- Des fiches techniques
- Une newsletter trimestrielle (1200 abonnés)
- Des journées techniques
- De nombreux articles à paraître sur les revues agricoles
- ...

Une équipe de conseillers dont une dizaine spécialisée en bio habilitée pour réaliser les pass'bio.

Le cap des 2000 exploitations en agriculture bio dépassé en 2015 2036 fermes bio

- 75 500 ha en bio et en conversion
- 4.6% la SAU bretonne
- 20% de la collecte nationale de lait bio
- 20% des surfaces nationales en légumes bio
- 18 % des projets d'installation aidée sont en bio
- 100 pass'bio réalisés par les Chambres d'Agriculture

Contact presse : Emmanuelle TADIER, Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, 06 79 65 85 95, Emmanuelle.tadier@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Contact technique : Anne Audoin, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, 02 23 48 27 80, anne.audoin@bretagne.chambagri.fr.



Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs BIO de Bretagne

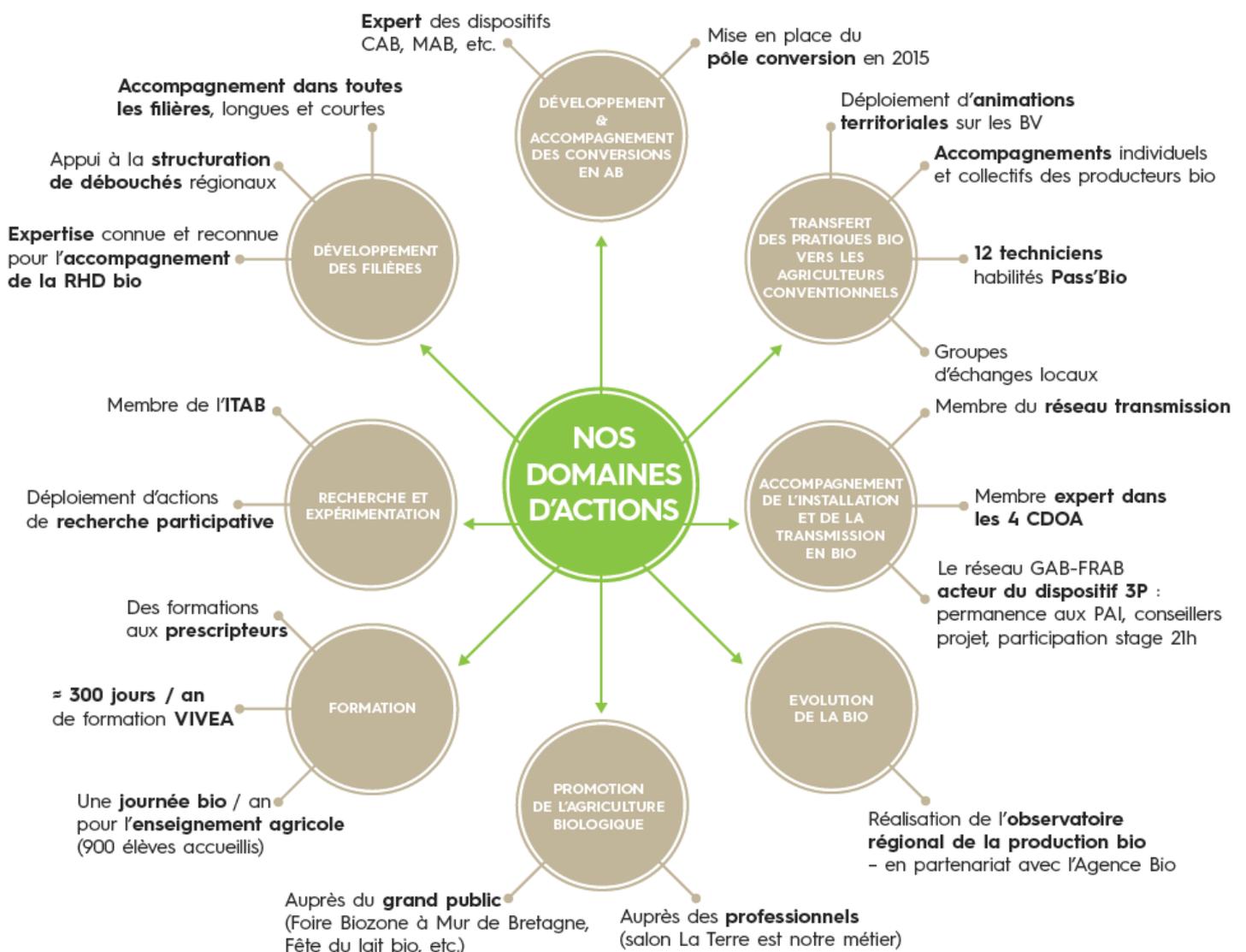
LE RÉSEAU GAB-FRAB LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO DE BRETAGNE

Le réseau FNAB est né et perdure grâce à la volonté et l'engagement des producteurs bio. Au-delà de son objectif de défense et de représentation des agriculteurs biologiques, le réseau promeut un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique. Pour préserver l'environnement et la terre, être en accord avec ses convictions profondes, offrir des produits sains.

Le réseau FNAB est présent dans les 22 régions françaises. En Bretagne, il est représenté par la Fédération

Régionale des Agriculteurs Bio et 4 GAB.

Le réseau GAB-FRAB Bretagne agit pour le développement de l'agriculture biologique, la représentation et l'accompagnement des producteurs bio et en conversion. Grâce à la FRAB et aux 4 groupements départementaux : Agrobio35, le GAB56, le GAB22 et le GAB29, le réseau apporte des conseils techniques en bio, organise des formations et des échanges, et agit pour la structuration des filières.



NOS MOYENS



UN ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN

LA BIO ? JE DEMANDE À VOIR !



FERMES OUVERTES • DÉMONSTRATIONS DE MATÉRIELS • VISITE D'INFORMATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT • FORMATIONS

Le réseau GAB-FRAB accompagne les producteurs biologiques et en conversion dans leurs projets de production et de commercialisation. Pour cela, il propose un accompagnement complet :

- Des visites d'information gratuites chez producteurs pour présenter les bases de l'agriculture biologique
- Des diagnostics de conversion (simulation technico-économique)
- Un accompagnement technique et administratif spécialisé
- Une information régulière de qualité sur l'actualité de la Bio
- La mise en œuvre de programmes de recherche en adéquation avec les problématiques des producteurs
- Mise en place de programme de formations adaptés aux besoins des producteurs
- La mise en place de circuits de vente innovants et la structuration de filières

...

DES RESSOURCES TECHNIQUES



Le réseau GAB-FRAB réalise et diffuse de nombreux outils techniques, à destination des producteurs bio, candidats à la conversion, porteurs de projets à l'installation en bio, élèves en formation agricoles... Autant que possible, ces outils sont co-réalisés par des techniciens et producteurs investis dans le réseau. Ce travail est aussi l'occasion de capitaliser et valoriser des expériences ou des références des producteurs du réseau. Il se décline sous plusieurs formes :

- Fiches et guides techniques
- Outils d'aides à la décision
- Recueil de témoignages

...

UN SALON AGRICOLE BIO 28 & 29 SEPTEMBRE 2016, À RETIERS (35)

RETIERS (35)
BRETAGNE

LA TERRE EST NOTRE MÉTIER

LE SALON AGRICOLE DE LA BIO
MER. 28 & JEU. 29 SEPT. 2016

28 CONFÉRENCES
4ha DÉMONSTRATIONS
100 EXPOSANTS

PROGRAMME COMPLET SUR
WWW.SALONBIO.FR

Pour cette 14^{ème} édition, La Terre est Notre Métier dévoile sa nouvelle formule et prend ses quartiers à Retiers (Ille-et-Vilaine) les 28 et 29 septembre prochains. La Terre est Notre Métier est devenu au fil des années un événement incontournable de l'Agriculture Biologique. Cette année, une centaine d'exposants sont attendus.

AU PROGRAMME :

- 28 conférences « Recherche, technique et filières », avec notamment la présence du climatologue Jean Jouzel
- Un espace de 4ha dédié aux démonstrations (désherbage mécanique, retourneur d'andain, destruction de couverts végétaux, auto-construction, présentations variétales...).
- Un cabaret des savoir-faire paysans permettra de mettre en avant les techniques innovantes développées par les producteurs bio et de les partager.



• FRAB •

Les Agriculteurs BIO de Bretagne

02 99 77 32 34



• Agrobio 35 •

Les Agriculteurs BIO d'Ille et Vilaine

02 99 77 09 46



• GAB 29 •

Les Agriculteurs BIO du Finistère

02 98 25 80 33



• GAB 22 •

Les Agriculteurs BIO des Côtes d'Armor

02 96 74 75 65



• GAB 56 •

Les Agriculteurs BIO du Morbihan

02 99 66 32 62

WWW.AGROBIO-BRETAGNE.ORG

BVB, valoriser la production bretonne dans un souci de proximité.

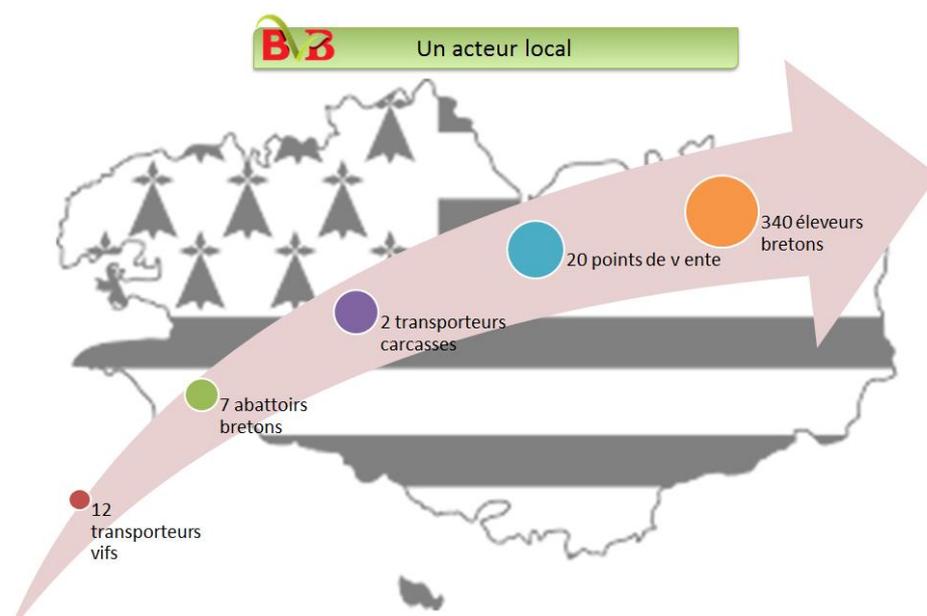
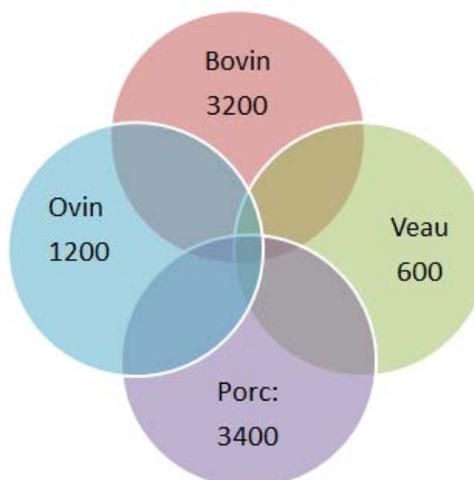
Créée en 1991 sous forme associative, Bretagne Viande Bio (BVB) est le résultat de la rencontre entre des éleveurs et des bouchers souhaitant travailler ensemble. Les premiers pour valoriser leurs animaux dans une filière 100% bio, les seconds pour s'approvisionner régulièrement en viande de qualité.

Aujourd'hui, BVB c'est 400 éleveurs répartis sur les 4 départements bretons et dans 5 productions : Bovins, Veaux, Porcs Charcutiers, Agneaux et Lapins

➔ Des débouchés variés :

- La boucherie artisanale et les rayons boucherie en magasins spécialisés. La gamme est élargie : bovins, veaux de lait, agneaux, porcs et lapins.
- Les salaisonniers pour les porcs charcutiers
- Les transformateurs pour tous les types et catégories de bovins : allaitants et laitiers, bœufs.

➔ Des partenariats (Monfort Viandes, Kervern, bouchers, Bio direct et toujours des nouveaux bouchers séduits par la Bio et notre fonctionnement.



Contact : Sabine PONTHEU. 02.97.23.06.79. bvb-bretagne@wanadoo.fr



AGRICULTURE BIOLOGIQUE,
nous sommes tous acteurs.

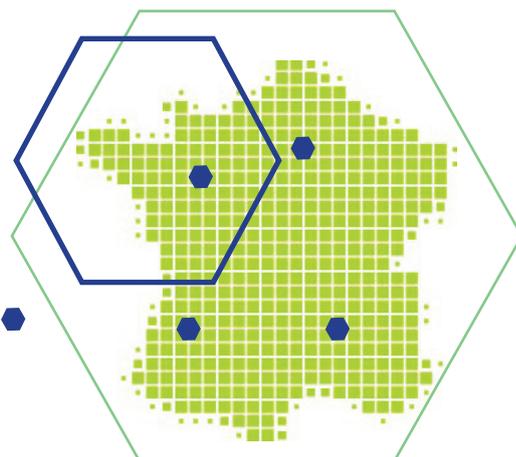
Avançons en confiance

Bureau de contrôle et organisme de certification

Bureau Veritas Certification vous propose son expertise pour vos démarches de contrôles et de certifications. Fort de 20 années d'expérience avec plus de **12 500** opérateurs BIO certifiés, nos experts connaissent vos métiers.

- **200** collaborateurs sont dédiés à l'activité BIO, dont **80** dans le Grand Ouest.
- **Plus de 1 000** élevages sont certifiés Bio dans le Grand Ouest par notre organisme.

Nos principaux bureaux



Votre démarche de certification biologique

Vous êtes producteur, agriculteur, transformateur, vous souhaitez :

- Respecter l'environnement et le bien-être des animaux,
- Assurer à vos clients qu'une denrée alimentaire est fabriquée à partir de matières premières issues de l'agriculture biologique,
- Fournir la preuve à vos clients qu'un produit a été contrôlé depuis la production jusqu'à la distribution par un organisme indépendant et impartial,
- **Vous inscrire dans une démarche éthique, vous engager pour un développement durable, alors la certification s'adresse à vous.**

Pour vous engager ou renouveler votre certification

- Renseignez-vous : nos fiches techniques sont sur www.qualite-france.com
- Complétez votre devis en ligne : www.deviscertification.bureauveritas.fr/
- Poser toutes vos questions : bio@fr.bureauveritas.com
- Consulter les certificats de vos clients ou fournisseurs : www.qualite-france.com



Votre métier et notre savoir-faire

Bureau Veritas Certification France peut contrôler tous les opérateurs qui exercent une activité en filière bio de la production à la préparation, de l'importation ou de la distribution des produits biologiques ci-dessous :



**BUREAU
VERITAS**



- produits agricoles bruts, vivants ou non transformés, y compris les produits de l'aquaculture (cahier des charges français et règlement européen),
- produits couverts par le cahier des charges français (CCF arrêté du 5 janvier 2010) : escargots, lapins et autruches,
- produits agricoles transformés destinés à l'alimentation humaine (y compris les produits du secteur vitivinicole),
- aliments pour animaux,
- aliments pour animaux de compagnie,
- matériel de reproduction végétative et semences utilisées aux fins de culture,
- levures destinées à l'alimentation humaine ou animale,
- algues marines,
- produits biologiques de la restauration hors foyer à caractère commercial.



Part de nos clients par activité en Agriculture Biologique au 1er janvier 2016

Nos activités complémentaires

En complément des règlements européens N°834/2007 et français (CCF janv 2010) sur le mode de production biologique, Bureau Veritas Certification a développé ses propres référentiels :

- à l'international dans le cadre des importations,
- en cosmétique biologique (sur la base de la charte Cosmébio),
- dans le cadre des intrants utilisables en agriculture biologique : amendements et engrais.

CONTACT

Transformateurs, Grossistes, Restaurateurs et Importateurs : 04 75 61 19 05
Agriculteurs (Nord et Grand-Ouest) / Boulangers et Détaillants: 02 99 23 30 84
Agriculteurs (Sud-Ouest et Est) : 04 75 61 13 01

Bureau Veritas Certification

Zac Atalente Champeaux
1-3 rue Maillard de la Gournerie - CS 63901
35039 Rennes Cedex

CERTIPAQ BIO, un Gage de référence de la Certification
en Agriculture Biologique depuis 1999



FR-BIO-09



CERTIPAQ BIO c'est,

Un **Organisme Certificateur**
Aux Valeurs Associatives et
spécialisé en Agriculture Biologique



Une **Proximité**
sur **l'ensemble du territoire**



Des **équipes stables**
avec **une connaissance**
métier reconnue



Une **Ecoute** et un **Respect**
de vos spécificités



Un **Partenariat**
bâti sur la Confiance



Notre Ambition,

*Agir ensemble
pour donner du sens à la qualité
et à l'origine de nos produits*



NOS IMPLANTATIONS

85000 - LA ROCHE SUR YON

Tel : 02.51.05.14.92

Fax : 02.51.05.27.11

75015 - PARIS

Tel : 01.45.30.92.92

Fax : 01.45.30.93.00

72000 - LE MANS

Tel : 02.43.14.21.11

Fax : 02.43.14.27.32

74000 - ANNECY

Tel : 04.50.88.18.76

Fax : 04.50.88.18.78

67300 - SCHILTIGHEIM

Tel : 03.88.19.16.79

Fax : 03.88.19.55.29

84230 - CHÂTEAUNEUF DU PAPE

Tel : 04.90.22.78.12

Fax : 04.90.22.78.27

14000 - CAEN

Tel : 02.31.94.25.36

Fax : 02.31.53.26.58

63100 - CLERMONT-FERRAND

Tel : 04.73.17.33.80

Fax : 04.73.29.03.96



Retrouvez toute l'actualité réglementaire bio



et celle de votre Organisme Certificateur sur:



WWW.CERTIPAQBIO.COM

Votre contact pour
votre projet Bio

CERTIPAQ BIO

56 rue Roger Salengro 85000 LA ROCHE SUR YON

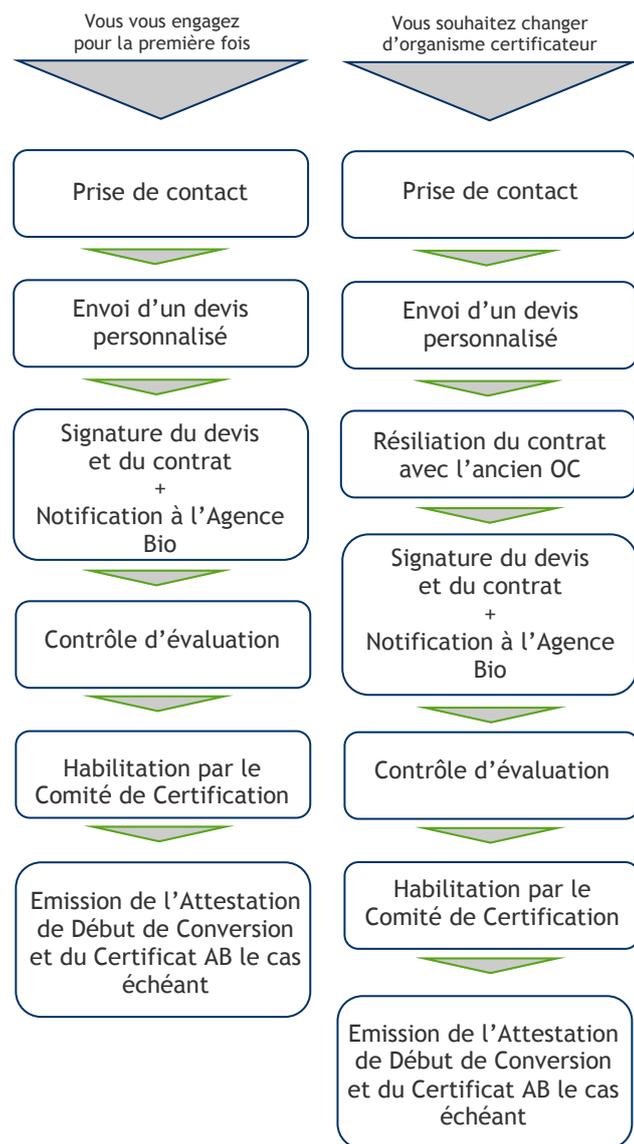
Tel : 02.51.05.14.92 - Fax : 02.51.05.27.11

devisbio@certipaq.com

> Comment s'engager ?

Afin de s'engager en Agriculture Biologique, il suffit de prendre contact avec Certipaq Bio pour une demande de devis personnalisé puis s'engager par la signature d'un contrat. Par la suite, un contrôle d'évaluation est effectué auprès des professionnels demandeurs, suivi d'une habilitation par le Comité de Certification AB de Certipaq Bio.

En cas de changement d'Organisme Certificateur (OC), Certipaq Bio s'engage sur la continuité de votre certification, dans la mesure où le dossier transféré par votre ancien OC le permet.



> Démarches complémentaires

Multiproduits et multifilières, Certipaq Bio étend sa prestation du champ à l'assiette en intervenant auprès de l'intégralité des acteurs contribuant à l'élaboration de votre produit (agriculteur, transformateur, conditionneur, expéditeur, distributeur...).

✓ Certification IFOAM: une reconnaissance internationale



✓ Certification NOP (norme biologique pour l'export vers les USA) et Certification JAS (norme biologique pour l'export vers le Japon)



✓ Contrôle BIOCOHERENCE*

Bio Cohérence permet de garantir et d'identifier des produits biologiques respectueux des équilibres environnementaux, sociaux et économiques.



✓ Contrôle BIOSUISSE*

Le Cahier des charges Bio Suisse définit les règles de la production agricole, de la transformation et du commerce des produits sous la marque Bourgeon.



✓ Contrôle NATURE ET PROGRES*

Contrôle des adhérents « Nature & Progrès »: Fabricants d'Engrais, Laboratoires Cosmétiques



✓ Contrôle DEMETER*

Marque internationale, déposée depuis 1992, des produits issus de l'Agriculture Bio-Dynamique.



✓ Contrôle des intrants utilisables en AB*

Engrais et amendement pour l'agriculture biologique.



*Activité de Contrôle Tierce Partie non couverte par l'Agrément de l'INAO



CERTIS : un nouvel acteur de la certification BIO pour l'ouest de la France

Depuis quelques années seulement, CERTIS assure la certification en Agriculture biologique.

Qui sommes nous ?

Situé près de RENNES, CERTIS est un organisme certificateur **régional**, intervenant principalement dans l'Ouest de la France.

C'est une société **indépendante de tout groupe, de taille humaine, spécialisée** dans l'agriculture et l'agro alimentaire qui assure avec ses 25 collaborateurs et son dirigeant, Vincent COUËPEL, la certification de plus de 4 000 exploitations agricoles et entreprises de transformation sur la plupart des certifications de ces secteurs d'activité dont l'agriculture biologique.

A son origine, CERTIS a été créée sous forme associative en 1993 par des producteurs et transformateurs du monde agricole et agro alimentaire breton qui ont souhaité disposer localement d'une solution pour la certification et la valorisation de leurs produits. L'association a poursuivi son développement jusqu'en 2010 avant de se transformer sous forme de SAS et ainsi conforter son avenir.

Quel est notre projet ?

CERTIS veut concentrer son activité de certification « Agriculture biologique » sur tout le **Grand Ouest de la France**. Il est important, pour nous, de privilégier ainsi notre **proximité** géographique avec le monde agricole et alimentaire, notre bonne connaissance des productions et des terroirs et notre réactivité.

Nouvel organisme certificateur en Agriculture biologique, notre volonté, à travers le service que nous proposons est d'offrir à nos clients les engagements suivants :

- **L'Indépendance** : c'est la raison d'être de CERTIS. Nous considérons qu'il est essentiel d'offrir à nos clients cette indépendance qui permet de conforter la crédibilité des produits et la confiance des consommateurs,
- La **compétence technique** : il est indispensable de bien connaître les productions que nous certifions et l'environnement de nos clients. Cela nous permet de bien comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles et des transformateurs que nous certifions.
- La **disponibilité** : nos clients ont besoin d'écoute, d'information et de proximité. La présence de nos auditeurs répartis sur notre territoire et la disponibilité de l'équipe technique et administrative permet d'accompagner au plus près les besoins de nos clients

Notre ambition est que nous soyons considérés par nos clients, comme la **solution** pour leur permettre de s'engager dans les meilleures conditions et de répondre constamment aux exigences de l'Agriculture Biologique. CERTIS contribue ainsi à consolider et pérenniser leur activité.

CERTIS, aujourd'hui ?

Déjà, plusieurs centaines de clients nous font d'ores et déjà confiance. Nous sommes maintenant pleinement opérationnels. La richesse de l'Agriculture Biologique nécessite un investissement important en expertise et en compétence ainsi qu'en méthode et en compréhension des attentes des producteurs et transformateurs. Ces premières années nous ont permis de déployer et de mettre au point nos méthodes ainsi que de bien former nos auditeurs (auprès des experts reconnus et également sur le terrain) et de leur permettre de se familiariser avec la réalité de l'Agriculture Biologique.

Notre équipe et notre organisation sont aujourd'hui en totale capacité pour accompagner le développement de l'Agriculture Biologique.

CONTACT

Vincent COUËPEL, Président :

vincent.couepel@certis.com.fr, 06.80.68.95.69

Stéphanie THEBAULT, Responsable d'Activité :

stephanie.thebault@certis.com.fr

CERTIS

3 rue des Orchidées

35650 LE RHEU

Tél : 02.99.60.82.82

Fax : 02.99.60.83.83

Mail : certis@certis.com.fr

